



**Procès-verbal  
de la rencontre  
du mercredi 21 mars 2018**

**Présences**

**Parents**

|                                      |                            |
|--------------------------------------|----------------------------|
| Alarie, Christine                    | Fillion, Simon             |
| Archambeault, Sonia, vice-présidente | Huard, Mélanie             |
| Bédard, Karine                       | Lambert, Suzie, présidente |
| Boulet, Josée                        | Ménard, Sara               |
| Bureau, Stéphanie                    | Perras, Jean-Claude        |
| Charbonneau, Annie                   | Ruel, Patcy                |
| Davignon, Kaïna                      |                            |

**Organismes**

Blanchard, Josée - personnel professionnel  
Bonneau, Lynda - représentante DG  
Charbonneau, Claudie, CISSMO  
D'Amour, Marie-France CISSMO  
Prémont, Sylvie, CIUSSS de l'Estrie – CHUS  
Sénécal, Catherine, CIUSSS de l'Estrie - CHUS

**Absences**

|  |                               |
|--|-------------------------------|
| Caron, Annie   | Plaisance, Simon              |
| Foisy, Josée   | Richard, Isabelle             |
| Mousseau, Saskia - représentante directions<br>et secrétaire | Ruel, Karine                  |
| Lussier, Hélène  | Thibault, Janie – CIUSSS-CHUS |

**1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE**

Madame Lambert souhaite la bienvenue aux membres et remercie monsieur Simon Fillion pour sa lecture du mémoire du comité à la consultation de révision des secteurs scolaires. Elle demande aussi si une personne pourrait être secrétaire pour cette rencontre puisque madame Mousseau est absente. Madame Mélanie Huard se porte volontaire.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté par madame Kaïna Davignon et appuyé par madame Claudie Charbonneau avec l'ajout au point varia :

- Bulletin modifié, conseil général et webinaire.

## 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 29 NOVEMBRE 2017

Adopté par madame Sylvie Prémont et appuyé par madame Kaïna Davignon.

Monsieur Jean-Claude Perras demande des précisions sur le point 7, concernant les consultations prévues pour le PERV qui devait avoir lieu en février, mars. Madame Bonneau informe les membres que cette consultation viendra plus tard, car les modalités ne sont pas encore complètement définies.

## 4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

- Politique EHDA

Madame Bonneau remet une copie de la politique à tous les membres dans l'intention que les gens commencent à la regarder et poser leurs questions lors des prochaines rencontres, afin que la politique soit travaillée l'an prochain et qu'elle soit en lien avec le PERV. Le comité sera consulté à ce moment et le travail sera fait conjointement avec le secrétariat général.

- CC en augmentation depuis 2 ans

Madame Bonneau explique qu'ils ne sont pas capables de trouver un élément en particulier qui expliquerait cette hausse, mais elle mentionne qu'il y a une augmentation de toutes les classes spécialisées. Et qu'ils ont commencé le classement pour l'an prochain, elle nous reviendra avec les données du nombre de classements et les raisons de l'augmentation s'il est possible de les identifier.

Pour aller en CC l'élève doit obligatoirement avoir 2 ans de retard en mathématique et en français.

Après 2 ans en CC et à l'âge de 15 ans, l'élève va dans un programme axé à l'emploi (FAE) décliné en deux services, soit le FPT et le FMS.

Le classement des classes ESI au secondaire est plus difficile, car ce sont des enseignants de l'adaptation scolaire. Ils sont donc capables d'accompagner un élève de 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> secondaire, mais au-delà de cela, cela prend des enseignants du secondaire.

- Entrepôt virtuel

Madame Bonneau nous explique qu'un ancien membre (monsieur Gilles Chabot) avait fait la demande d'un entrepôt virtuel dans lequel on retrouverait les différents équipements spécialisés achetés par la mesure 30 810 de toutes les écoles. Il avait fait la proposition d'aller faire lui-même le recensement. Après vérification, monsieur Carl Morissette a envoyé une lettre dans laquelle il explique que ce type de travail doit être fait par une personne syndiquée

et que, dans ce contexte, la Commission scolaire ne peut pas accepter l'offre. Ils vont faire cela dans les meilleurs délais possible.

Madame Bonneau nous informe qu'une personne qui est en travaux légers a été attirée à cette tâche et qu'elle a débuté la prise de photo et la description du matériel. Elle a commencé avec l'école Sainte-Famille. Madame Stéphanie Bureau demande des précisions sur le type d'équipement qui pourrait se retrouver sur ce site virtuel (barre d'appui, lève-personne, marche pied, chaise tripp trapp...) et ayant attiré à la mesure 30810. Madame Sara Ménard demande si la personne prend rendez-vous avec les écoles avant de se présenter. Madame Bonneau précise que oui, car certains équipements sont utilisés par les élèves et elle doit faire cela lorsque ceux-ci n'en ont pas de besoin.

- Validation

Madame Bonneau revient sur l'annonce que le ministre de l'Éducation a faite concernant la validation. Elle nous explique que pour cette année cela n'a rien changé au financement.

Elle nous mentionne aussi que la Commission scolaire a pris la décision d'utiliser le moyen par échantillonnage plutôt que d'envoyer l'ensemble des dossiers puisque nous avons un taux de 97 %. Ils ont donc envoyé 18 dossiers pour la validation. Pour la nouvelle formule, la Commission scolaire est toujours en attente. La validation amène une pondération différente des élèves et un financement. Madame Bonneau nous fera un suivi lorsqu'elle aura d'autres informations.

Madame Lambert précise que 20 commissions scolaires sur 67 ont utilisé l'ancienne méthode, soit d'envoyer l'ensemble des dossiers pour la validation.

- Séance filmée

Madame Sara Ménard explique que ce qu'elle souhaite c'est que les présentations, lors de nos rencontres, puissent être filmées afin de pouvoir les diffuser et ainsi permettre à un plus grand nombre de parents d'avoir accès à cette information. Madame Bonneau mentionne qu'elle va s'informer.

## **5. PAROLE AU PUBLIC**

Madame Claudia est présente pour voir le fonctionnement de notre comité dont elle a découvert l'existence avec le webinaire de la FCPQ. Elle est très contente d'avoir appris cela.

## **6. ÉTAT DES DÉPENSES**

- Mesures de soutien, réserve de 160 000 \$

Madame Bonneau explique qu'elle se garde toujours une partie du budget de 5 M, pour les demandes en cours d'année. Elle nous présente un tableau qui fait état des heures de PEH et de TES qui ont été ajoutées depuis le début de l'année dans chaque école. Le document sera déposé. La Commission scolaire a octroyé 1 000 heures, de plus à pareille date, par rapport à l'an passé. Donc, la banque est épuisée. Cependant, elle nous confirme que les demandes de

classe spécialisée sont assurées d'obtenir des services quant aux demandes en classe régulière, la Commission scolaire prend le temps d'analyser le budget de l'école pour voir s'il n'y aurait pas de l'argent de disponible pour l'aide à l'élève. Les ajouts se déroulent majoritairement sur 8 semaines et sont réévalués par la suite.

- MESURE 30 810

Madame Bonneau nous présente un tableau avec les différents volets pour lesquels l'argent peut être dépensé. Le budget total actuel est de 287 032 \$, car nous avons un résiduel accumulé de 151 835 \$. La dépense totale en date du mois de décembre 2017 est de 158 531,47 \$, étant donné le résiduel, cela est correct. De plus, du fait que nous avons un résiduel, la Commission scolaire a offert 2 portables pour chaque classe CC et DGA pour un total de 56 portables distribués.

L'an passé, chaque orthopédagogue des écoles primaires a reçu la formation nécessaire pour soutenir les élèves qui ont un portable. Et cette année, ce sont les enseignants ressources du secondaire qui ont été formés. Donc maintenant, il devrait y avoir dans chaque école une personne formée pour soutenir les élèves qui utilisent le portable.

## **7. POLITIQUE EHDAA – MÉES**

Ce point a été en suivi au procès-verbal au point 4.

## **8. CONSULTATION PEVR OU 4 AVRIL 2018**

Ce point est reporté puisque la consultation n'est pas commencée.

## **9. CORRECTION RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DE L'EXÉCUTIF AU CCSEHDAA**

Nous avons déjà fait ce point. Madame Bonneau affiche la description de chaque poste et les membres confirment que c'est bel et bien la version finale.

## **10. FRAIS DE DÉPLACEMENT**

Madame Bonneau va envoyer le formulaire de frais de déplacement. Madame Lambert demande aux membres d'envoyer le plus rapidement possible leurs dépenses à ce jour afin de pouvoir suivre le budget.

## **11. SECTEURS SCOLAIRES**

Madame Lambert nomme que les recommandations ont été faites et que le conseil des commissaires rendra sa décision le mardi 27 mars prochain.

Madame Huard mentionne qu'elle était présente lors de la consultation publique du 13 février à l'école secondaire Joseph-Hermas-Leclerc, il y a eu une erreur qui s'est glissée dans le résumé. Elle mentionne aussi qu'elle a posé la question en ce qui concerne les classes ESI qui sont à l'école L'Envolée et qui parfois font des cours en classe régulière, que se passera-t-il étant donné que l'école L'Envolée sera une école dans laquelle il n'y aura plus de classe régulière, mais des classes de PEI. Madame Bonneau nous mentionne que cela sera pris en considération.

Les membres mentionnent que le pairage d'élève au régulier avec des élèves EHDAA est bénéfique pour tout le monde.

## **12. CORRESPONDANCE**

Madame Lambert mentionne qu'elle fera l'envoi de courriels concernant le jour de l'autisme, la coalition pour les enfants EHDAA et sur un site internet « capable comme les autres ».

## **13. MOT DE LA DÉLÉGUÉE ET DE LA COMMISSAIRE**

Madame Sara Ménard nous informe que l'entrepôt virtuel est bien accueilli dans les écoles. De plus, il semblerait que l'école du Phénix aimerait avoir un statut alternatif.

Madame Lambert permet à madame Claudia (public) de prendre la parole afin de nous apporter des précisions puisqu'elle est la présidente de ce comité d'établissement. Elle mentionne que c'est plutôt l'école qui aimerait être gérée de façon différente. Donc, la possibilité d'avoir un statut particulier étant donné la particularité de leur école (immigration et niveau de défavorisation élevé). Il arrive plusieurs élèves avec de grands besoins tout au long de l'année et particulièrement chez les enfants issus de l'immigration qui ont vécu des traumatismes. Ils souhaitent donc avoir un financement différent de celui avec la clientèle inscrite en début d'année.

Madame Sara nous informe que le jeudi 22 mars, lors de la réunion du comité de parents, il y aura une présentation des services SASEC et invite les membres à venir y assister.

Madame Mélanie Huard mentionne que les commissaires ont eu trois rencontres depuis la dernière fois et que le point chaud actuellement est le redécoupage des secteurs scolaires. De plus, elle souligne qu'il y a maintenant du parascolaire en aviation à l'école secondaire Massey-Vanier. Ils ont un avion dans l'école, ainsi que des simulateurs de vols.

## **14. CONFÉRENCES**

Une conférence sur l'anxiété, offerte par monsieur David Côté-Dion, a eu lieu hier soir à l'école de la Haute-Ville. Il y a eu beaucoup de monde; près de 200 personnes et la conférence fût excellente. Les commentaires ont été très positifs. Madame Charbonneau du CRDI mentionne qu'elle aurait aimé recevoir l'information, car cela aurait pu être bénéfique pour leurs clientèles. Madame Bonneau va s'informer auprès de madame Charest sur les modalités de diffusion dans le cas de conférence.

La prochaine conférence aura lieu le 8 mai prochain à l'école Massey-Vanier et portera sur la neuropédagogie. La conférencière sera madame Irène Duranleau.

## **15. VARIA**

- Bulletin modifié

Madame Huard aimerait savoir si l'information sera donnée aux parents lorsque son enfant doit avoir un bulletin modifié et si la Commission scolaire s'assure que chaque enfant qui a un bulletin modifié a un plan d'intervention dans lequel la modification s'est indiquée.

Madame Bonneau précise que le bulletin modifié est en dernier recours et que plein de choses doivent être essayées avant. Elle propose qu'une présentation soit faite sur la modification et l'adaptation par une conseillère pédagogique. Le comité manifeste le désir de recevoir cette présentation.

#### **21 h Mesdames Patcy Ruel et Stéphanie Bureau quittent.**

Actuellement, les élèves en classe spécialisée reçoivent un bulletin modifié. Si l'enfant réussit bien et qu'il n'a pas de modification, l'enseignant doit aviser la secrétaire pour faire changer l'information. Ceci apporte une certaine confusion, car les enseignants ne pensent pas toujours à faire retirer la modification et la modification n'est pas pour l'ensemble des disciplines.

Dans ce contexte, madame Bonneau et monsieur Morissette regarderont la possibilité de revenir avec un bulletin régulier.

#### - Conseil général

Madame Lambert nous informe qu'elle a participé au forum EHDAA de la FCPQ le 21 février dernier. En matinée, ils ont parlé de l'école idéale sous différent aspect. Lorsqu'elle aura le résumé de cet atelier, elle le fera suivre aux membres. Il y a aussi eu élection de deux personnes qui vont représenter le forum au conseil général de la FCPQ. Et ensuite, il y a eu présentation d'un document de recherche sur l'accompagnement des parents d'enfant ou adolescent ayant des besoins particuliers en contexte québécois. Elle nous transmettra plus d'information lorsque les résultats de recherche seront publics.

#### - Webinaire

Le 28 février dernier, le webinaire du CCSEHDAA « Pour une école qui répond aux besoins des enfants » a été diffusé à la Commission scolaire. Neuf parents dont 7 membres et 2 parents y ont assisté et tout le monde a apprécié la présentation. Madame Bonneau demande si nous avons appris des choses qui devraient être faites différemment au comité. Madame Huard mentionne que nous sommes en cohérence avec ce qui a été dit.

#### **21 h 20 Madame Sonia Archambeault quitte.**

Madame Lambert mentionne que la FCPQ a fait de belles capsules qui sont sur leur site internet sur différents sujets qui pourraient intéresser les membres.

Monsieur Jean-Claude Poitras a participé au webinaire sur les habiletés d'influence de chacun qui a aussi été offert par la FCPQ. Il nous reviendra avec un résumé lors de la prochaine rencontre.

#### - Concours ESI

Madame Bonneau informe les membres sur le lancement d'un concours ouvert à toutes les classes ESI afin de trouver un nouveau nom à ces classes. Le nom avait été donné il y a quelques années et les classes étaient plus basées sur le modèle TEACH. Mais maintenant, de plus en

plus d'enseignants utilisent l'approche interactionnelle. Les jeunes apprennent par des activités de la vie courante. Et les résultats sont très intéressants. Les conseillères pédagogiques aident les enseignants volontaires à mettre cette approche en place et cela fait des petits.

Le comité EHDAA sera le juge de ce concours et la classe gagnante recevra un « Bean bag » pour la classe de la part des ressources éducatives.

Madame Lambert informe, qu'à son conseil d'établissement, il a été indiqué qu'il manquait de soutien de la part de la Commission scolaire lors de l'implantation d'une nouvelle classe d'adaptation dans l'école. Madame Bonneau nous informe que lorsqu'il s'agit d'une nouvelle clientèle le soutien est plus grand que si c'est un ajout de classe avec une clientèle pour laquelle il y avait déjà une classe dans l'école. Elle mentionne aussi prendre bonne note de cette information.

#### **16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Kaïna Davignon de lever la séance à 21 h 42.

Madame Suzie Lambert,  
Présidente